

VILLE DE
MONT-ROYAL



TOWN OF
MOUNT ROYAL

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE MONT-ROYAL LE LUNDI
27 AVRIL 2015 À 19 h, AU 90, AVENUE ROOSEVELT**

Présents :

Le maire: Philippe Roy

les conseillers : Erin Kennedy
John Miller
Joseph Daoura
Minh-Diem Le Thi
Daniel Robert
Louis Dumont

formant quorum

et

Alexandre Verdy, Greffier
Ava L. Couch, Directrice générale

- À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter. Les votes à l'unanimité sont donc des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

1. Ouverture de la séance

Le maire ouvre la séance à 19 h et souhaite la bienvenue aux gens dans la salle.

2. Conseil muniscolaire

Des membres du conseil muniscolaire présentent un projet de murale à être peinte sur un immeuble de la ville.

3. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION N° 15-04-01

Objet : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition du conseiller Daniel Robert, appuyée par le conseiller John Miller, il est résolu :

RESOLUTION NO. 15-04-01

Subject: Adoption of Agenda

It was moved by Councillor Daniel Robert, seconded by Councillor John Miller, and resolved:

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil du 27 avril 2015.

To adopt the agenda of Regular Meeting of April 27, 2015.

Vote contre: le conseiller Louis Dumont.

Votes against : Councillor Louis Dumont.

ADOPTÉ PAR MAJORITÉ

CARRIED BY MAJORITY

4. Période de questions du public

Le maire Philippe Roy ouvre la période de questions à 19 h 10 et 5 citoyens s'adressent au conseil. La période de questions se termine à 19 h 21.

5. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 mars 2015

RÉSOLUTION N° 15-04-02

Objet : Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 mars 2015

ATTENDU QUE copies du procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 mars 2015 du conseil municipal de Ville de Mont-Royal ont été remises à chaque membre du conseil dans le délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, le greffier est dispensé d'en faire la lecture;

Sur proposition de la conseillère Minh-Diem Le Thi, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

D'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 mars 2015 du conseil municipal de Ville de Mont-Royal, et ce, sous réserve d'ajouter au point 2 la mention suivante : « Par ailleurs, un sous-comité d'élus, composé de Mme Minh-Diem Le Thi et de messieurs Louis Dumont et Daniel Robert est créé. Ce sous-comité a pour mandat « d'aller voir ce qui se fait dans d'autres villes » relativement à l'ajout de points à l'ordre du jour par un membre du conseil. ».

Vote contre: le conseiller Louis Dumont.

ADOPTÉ PAR MAJORITÉ

RESOLUTION NO. 15-04-02

Subject: Adoption of Minutes of March 23, 2015 Regular Meeting

WHEREAS copies of the minutes of the Town of Mount Royal Council Regular Meeting of March 23, 2015, have been delivered to each member of Council within the time prescribed by section 333 of the Cities and Towns Act, the Town Clerk shall be dispensed with the reading thereof;

It was moved by Councillor Minh-Diem Le Thi, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

To adopt the Minutes of the Town of Mount Royal Council Regular Meeting of March 23, 2015, under reserve, by adding, at item 2, the following: "Moreover, a sub-committee of elected officials, formed of Minh-Diem Le Thi, Louis Dumont and Daniel Robert was established. This sub-committee was mandated to "see what is being done in other cities" concerning the addition of agenda items by a council member. ".

Votes against : Councillor Louis Dumont.

CARRIED BY MAJORITY

6. Dépôt de documents :

- .1 Rapport financier 2014
- .2 Liste des commandes - mars- 5 000 \$
- .3 Liste des commandes - mars- 25 000 \$
- .4 Liste des achats
- .5 Liste des chèques
- .6 Rapport - ressources humaines
- .7 Permis et certificats

7. Désignation et rémunération du citoyen nommé au Comité consultatif d'urbanisme

RÉSOLUTION N° 15-04-03

Objet : Désignation et rémunération du citoyen nommé au Comité consultatif d'urbanisme

Sur proposition de la conseillère Erin Kennedy, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

De nommer, conformément au Règlement no 1314 sur le Comité consultatif d'urbanisme, Mme Diane Pemberton-Smith, membre du Comité consultatif d'urbanisme désigné sous le vocable « citoyen nommé », et recevant une rémunération de 125 \$ par réunion à laquelle elle assistera; et

De mettre fin au mandat du « citoyen nommé » à la plus hâtive des deux dates, soit immédiatement avant la séance ordinaire du conseil du mois d'avril 2016 ou suite à l'entrée en vigueur d'un nouveau règlement sur le CCU.

Vote contre: le conseiller Louis Dumont.

ADOPTÉ PAR MAJORITÉ

RESOLUTION N° 15-04-03

Subject : Designation and Remuneration of the Appointed Citizen of the Planning Advisory Committee

It was moved by Councillor Erin Kennedy, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To designate, in accordance with the Planning Advisory Committee By-law No. 1314, Mrs. Diane Pemberton-Smith, member of the Planning Advisory Committee called "appointed citizen", receiving a remuneration of \$125 per meeting attended; and

To terminate the mandate of the "appointed citizen" immediately prior to the regular Council meeting of April 2016 or following the enactment of a new by-law concerning the CCU; whichever date occurs first.

Votes against : Councillor Louis Dumont.

CARRIED BY MAJORITY

8. Bruits des avions - Aéroports de Montréal

RÉSOLUTION N° 15-04-04

Objet : Bruits des avions - Aéroports de Montréal

PROPOSITION D'AMENDEMENT

Le conseiller Louis Dumont propose de modifier la proposition principale afin d'ajouter un « Attendu » demandant à Aéroports de Montréal de faire des démarches auprès des compagnies aériennes afin que les plus vieux appareils de leur flotte ne soient pas utilisés à Montréal.

Cette proposition d'amendement n'étant pas appuyée, elle n'est pas étudiée par le conseil.

PROPOSITION PRINCIPALE

ATTENDU QUE le bruit lié au trafic aérien est une nuisance pour les résidents de la Ville de Mont-Royal;

ATTENDU QUE de nombreux résidents se plaignent de cette situation et qu'un comité de citoyens a été formé pour faire des revendications auprès de Aéroports de Montréal (ADM).

RESOLUTION N° 15-04-04

Subject : Aircraft Noise - Aéroports de Montréal

PROPOSED AMENDMENT

Councillor Louis Dumont proposed to amend the main motion by adding a "whereas" asking Aéroports de Montréal to make representations to airline companies so that they cease using their oldest aircraft in Montreal.

This motion failed for lack of second.

MAIN MOTION

WHEREAS air traffic noise is a nuisance for the residents of Town of Mount Royal;

WHEREAS numerous residents complain about this situation and have formed a committee to present their grievances to the Aéroports de Montréal (ADM).

Sur proposition du conseiller Joseph Daoura, appuyée par le conseiller Daniel Robert, il est résolu :

De demander au conseil d'administration de l'ADM d'évaluer les mesures d'atténuation suivantes :

- instaurer un réel moratoire sur les vols de nuit au-dessus de Montréal entre 23 h et 7 h;
- revoir les couloirs d'atterrissage et de décollage empruntés par les aéronefs;
- exiger des transporteurs aériens qu'ils rehaussent les niveaux d'altitude de leurs appareils.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

It was moved by Councillor Joseph Daoura, seconded by Councillor Daniel Robert, and resolved:

To request that the ADM Board of Directors assess the following mitigation measures :

- establish a real moratorium on night flights over Montreal between 23:00 and 07:00;
- review the air corridors taken by aircraft during landing and takeoff;
- order the air carriers to increase their aircraft altitude.

CARRIED UNANIMOUSLY

9. Programme Climat municipalités - Plan d'adaptation aux changements climatiques 2015-2020 de la Ville de Mont-Royal

RÉSOLUTION N° 15-04-05

Objet : Programme Climat municipalités - Plan d'adaptation aux changements climatiques 2015-2020 de la Ville de Mont-Royal

ATTENDU QU'une convention d'aide financière a été signé en février 2012 entre la Ville de Montréal et la Ville de Mont-Royal relativement au volet 2 du programme "Climat Municipalités";

ATTENDU QUE ce programme consiste, entre autres, en l'élaboration d'un plan d'adaptation aux changements climatiques 2015-2020 pour la Ville de Mont-Royal et;

ATTENDU QUE les modalités du versement par la Ville de Montréal d'une aide financière à chacune des villes liées impliquées ont été établies dans une convention type;

Sur proposition de la conseillère Minh-Diem Le Thi, appuyée par la conseillère Erin Kennedy, il est résolu :

D'autoriser, la directrice des Services techniques à déposer le Plan d'adaptation aux changements climatiques 2015-2020 de la Ville de Mont-Royal à la Ville de Montréal conformément au programme "Climat municipalités - Volet 2".

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 15-04-05

Subject : Climat Municipalités Program - Town of Mount Royal Climate Change Adaptation Plan 2015-2020

WHEREAS a financial aid agreement was signed in February 2012 between the City of Montreal and the Town of Mount Royal regarding Phase 2 of the "Climat municipalités" program;

WHEREAS this program consists, amongst others, in the elaboration of a Town of Mount Royal climate change adaptation plan 2015-2020; and

WHEREAS the terms and conditions of payment of financial assistance by the City of Montreal to each related municipality involved have been set forth in a model convention;

It was moved by Councillor Minh-Diem Le Thi, seconded by Councillor Erin Kennedy, and resolved:

To authorize the Director of Technical Services to submit the Town of Mount Royal Climate Change Adaptation Plan 2015-2020 under the "Climat municipalités - Volet 2" program to the City of Montreal.

CARRIED UNANIMOUSLY

10. Redécoupage - circonscriptions électorales

RÉSOLUTION N° 15-04-06

Objet : Redécoupage - circonscriptions électorales

Sur proposition du conseiller Daniel Robert, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

De mandater le maire afin de faire des représentations devant la Commission de la représentation électorale du Québec afin de s'opposer à la modification du nom et des limites de la circonscription électorale de Mont-Royal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Vente à l'encan

RÉSOLUTION N° 15-04-07

Objet : Vente à l'encan

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

D'autoriser le greffier à procéder à une vente à l'encan des bicyclettes, des biens municipaux désuets et des biens mis sur le carreau et détenus par la Ville pendant plus de soixante jours, cette vente devant être précédée d'un avis public afin de permettre aux personnes concernées de récupérer leurs biens avant la vente qui sera tenue le 13 juin 2015;

D'autoriser la donation des items qui ne seront pas vendus à des organismes sans but lucratif ou, à défaut, à des personnes pouvant récupérer ou recycler les items;

D'autoriser, en tout dernier lieu, la destruction des biens qui ne pourront être vendus ou donnés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 15-04-06

Subject : Redistribution - Electoral districts

It was moved by Councillor Daniel Robert, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

To mandate the mayor to make representations at the Commission de la représentation électorale du Québec to oppose the changes to the name and boundaries of the Mount-Royal riding.

CARRIED UNANIMOUSLY

RESOLUTION N° 15-04-07

Subject : Auction sale

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To authorize the Town Clerk to proceed with an auction sale of the bicycles, the obsolete municipal equipment and abandoned items held by the Town for more than sixty days, a public notice will announce the sale and allow the rightful owners to recover their goods before the date of the sale which will be June 13, 2015;

To authorize the donation of any unsold goods to non-profit organizations or, failing this, to any persons willing to reuse or recycle the articles;

To authorize, as last recourse, the destruction of the articles which will not have been sold or given away.

CARRIED UNANIMOUSLY

12. Ratification des débours

RÉSOLUTION N° 15-04-08

Objet : Ratification des débours

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

De confirmer et d'approuver les débours visant la période du 1er mars au 31 mars 2015:

Salaires et avantages sociaux:	1 181 243 \$
Fournisseurs:	407 727 \$
Achat d'eau:	(228 852) \$
Frais de financement:	21 551 \$
Remboursement en capital - Dette à long terme :	149 000 \$
Total des déboursés:	1 530 669 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Crédit pour consommation d'eau

RÉSOLUTION N° 15-04-09

Objet : Crédit pour consommation d'eau

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

D'approuver l'émission d'un crédit de 941,17 \$ en faveur de M. Sami Assad Hodhod, citoyen de la ville, résidant au 1964, chemin Dumfries afin d'ajuster les comptes de tarification d'eau émis en 2013 et 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 15-04-08

Subject : Confirmation of Disbursements

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To confirm and approve the disbursements for the period between March 1st and March 31st, 2015:

Salaries and fringe benefits:	\$ 1,181,243
Suppliers:	\$ 407,727
Water purchase:	\$(228,852)
Financing costs:	\$21,551
Principal reimbursements - long term debt:	\$149,000
Total disbursements:	\$ 1,530,669.

CARRIED UNANIMOUSLY

RESOLUTION N° 15-04-09

Subject : Credit for water consumption

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To approve the issuance of a credit of \$941.17 in favour of Mr. Sami Assad Hodhod, town citizen, living at 1964 Dumfries Road to adjust the water accounts issued in 2013 and 2014.

CARRIED UNANIMOUSLY

14. Nettoyage des puisards de rues

RÉSOLUTION N° 15-04-10

Objet : Nettoyage des puisards de rues

Sur proposition du conseiller Daniel Robert, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 37 000 \$ (taxes incluses) pour le nettoyage des puisards, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'accorder à la compagnie KELLY SANI-VAC INC. le contrat à cette fin au prix unitaire soumis, soit au prix total de 35 642,25\$ (taxes incluses) conformément aux documents de soumission;

D'imputer les dépenses associées à ce contrat comme suit :

Provenance :
Budget de fonctionnement 2015

Imputation :
02-415-00-458 - Services extérieurs - Nettoyage puisards

Contrat :
35 642,25 \$ (taxes incluses)
Crédits : 33 785,94 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 15-04-10

Subject : Cleaning of street catch basins

It was moved by Councillor Daniel Robert, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

To authorize an expense for the amount of \$37,000 (taxes included) to execute the contract for the cleaning of catch basins, which includes, as needed, all accessory costs;

To award to KELLY SANI-VAC INC. the contract to undertake these works with the unit price submitted, for the amount of \$35,642.25 (taxes included), in accordance with the tendering documents; and

To charge the expenses related to this contract as follows:

Source:
Operating budget 2015

Appropriation:
02-415-00-458 - "Services extérieurs - Nettoyage puisards"

Contrat :
\$35,642.25 (taxes included)
Credits : \$33,785.94.

CARRIED UNANIMOUSLY

15. Renouvellement de contrat - Rinçage unidirectionnel du réseau d'eau potable

RÉSOLUTION N° 15-04-11

Objet : Renouvellement de contrat - Rinçage unidirectionnel du réseau d'eau potable

Sur proposition du conseiller Daniel Robert, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 15 930 \$ (taxes incluses) en 2015 pour le rinçage unidirectionnel du réseau d'eau potable du secteur est, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

RESOLUTION N° 15-04-11

Subject : Contract renewal- Unidirectionnal flushing of the potable water line

It was moved by Councillor Daniel Robert, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

To authorize an expense for the amount of \$15,930 (taxes included) in 2015 for the unidirectional flushing of the east sector's potable water line, which includes, as needed, all accessory costs;

D'accorder à SIMO MANAGEMENT INC. le renouvellement du contrat (C-2013-42) à cette fin, aux prix unitaires soumis, soit au montant total de 15 929,14 \$ (taxes incluses), pour l'année 2015, soit la dernière année d'option de renouvellement de contrat, conformément aux documents de soumission;

D'imputer les dépenses associées à ce contrat comme suit :

Provenance:
Budget de fonctionnement 2015

Imputation:
02-413-01-444 - Services externes - rinçage

Contrat : 15 929,14 \$
Crédit: 14 546,22 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

To award to SIMO MANAGEMENT INC. the renewal of contract (C-2013-42) to undertake these works with the units prices submitted, for the total amount of \$15,929.14 (taxes included), in 2015 being the last year of contract renewal option, in accordance with the tendering documents;

To charge the expenses related to this contract as follows:

Source:
Operating budget 2015

Appropriation:
02-413-01-444 - "Services externes - rinçage"

Contrat : \$15,929.14
Crédit: \$14,546.22.

CARRIED UNANIMOUSLY

16. Fourniture, livraison et installation de contrôleurs de feux de circulation

RÉSOLUTION N° 15-04-12

Objet : Fourniture, livraison et installation de contrôleurs de feux de circulation

Sur proposition du conseiller Daniel Robert, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 59 500 \$ (taxes incluses) pour la fourniture, la livraison et l'installation de contrôleurs de feux de circulation, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant et de modifier le Programme triennal en conséquence;

D'accorder à la compagnie ÉLECTROMEGA LTÉE. le contrat (C-2015-44) à cette fin, au prix unitaire soumis, soit au montant de 50 469,43 \$ (taxes incluses), conformément aux documents de soumission;

D'affecter un montant de 59 500 \$ (taxes incluses) du surplus accumulé pour acquitter cette dépense en immobilisation;

D'imputer les dépenses associées à ce contrat comme suit :

Provenance :
Surplus accumulé

RESOLUTION N° 15-04-12

Subject : Supply, delivery and installation of traffic light controllers

It was moved by Councillor Daniel Robert, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

To authorize an expense for the amount of \$59,500 (taxes included) for the supply, delivery and installation of traffic light controllers, which includes, as needed, all accessory costs and to modify the Triennial Capital Expenditure Program accordingly;

To award to ÉLECTROMEGA LTÉE. the contract (C-2015-44) to undertake these works with the unit price submitted, for the amount of \$50,469.43 (taxes included), in accordance with the tendering documents;

To use 59,500 \$ (taxes included) from the accumulated surplus to finance this expenditure;

To charge these expenditures as follows:

Source:
Accumulated surplus

Imputation :
Projet : 3 165 - Fourniture et livraison de
contrôleurs de feux de circulation

Compte budgétaire : 22-300-00-719.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Appropriation:
Project : 3 165 - "Fourniture et livraison de
contrôleurs de feux de circulation"

Budget account: 22-300-00-719.

CARRIED UNANIMOUSLY

17. Fourniture, livraison et installation de poteaux de feux de circulation

RÉSOLUTION N° 15-04-13

**Objet : Fourniture, livraison et installation de
poteaux de feux de circulation**

Sur proposition du conseiller Daniel Robert,
appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est
résolu :

D'autoriser une dépense de 43 500 \$ (taxes
incluses) pour la fourniture, livraison et
installation de poteaux de feux de circulation,
comprenant tous les frais accessoires, le cas
échéant;

D'accorder à PRO-BALLAST INC. le contrat (C-
2015-42) à cette fin, au prix unitaires soumis,
soit 21 385,35 \$ (taxes incluses), conformément
aux documents de soumission;

D'imputer cette dépense comme suit :

Provenance:
Règlement d'emprunt E-1303

Imputation:
Projet : 2 123 - Remplacement - Poteaux de feux
de circulation

Compte budgétaire : 22-300-00-719.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 15-04-13

**Subject : Supply, delivery and installation of
traffic light posts**

It was moved by Councillor Daniel Robert,
seconded by Councillor Joseph Daoura, and
resolved:

To authorize an expense for the amount of
\$43,500 (taxes included) for the supply, delivery
and installation of traffic light posts, which
includes, as needed, all accessory costs;

To award to PRO-BALLAST INC. the contract (C-
2015-42) to undertake this works, at the unit
prices submitted, for the total amount
of \$21,385.35 (taxes included), in accordance
with the tendering documents;

To charge this expenditure as follows:

Source: Loan-by-law E-1303

Appropriation:
Project: 2 123 - "Remplacement - Poteaux de
feux de circulation

Budget account: 22-300-00-719.

CARRIED UNANIMOUSLY

18. Services de laboratoire pour l'année 2015

RÉSOLUTION N° 15-04-14

**Objet : Services de laboratoire pour l'année
2015**

Sur proposition de la conseillère Minh-Diem Le
Thi, appuyée par la conseillère Erin Kennedy, il
est résolu :

RESOLUTION N° 15-04-14

**Subject : Laboratory services for the year
2015**

It was moved by Councillor Minh-Diem Le Thi,
seconded by Councillor Erin Kennedy, and
resolved:

D'autoriser une dépense de 35 000 \$ pour les services de laboratoire pour l'année 2015, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'accorder à SOLMATECH INC. le contrat (C-2015-22) à cette fin, aux prix unitaires soumis, soit au prix total de 33 584,20 \$ (taxes incluses), conformément aux documents d'appel d'offres préparés pour ce contrat;

D'imputer les dépenses associées à ce contrat comme suit:

Provenance no 1:
Budget de fonctionnement 2015

Imputation:
02-310-00-419 - Honoraires professionnels - autres

Provenance no 2:
Règlement d'emprunt E-1403

Imputation:
Projet 2 124 22-300-00-711 - Reconstruction du chemin Rockland – Phase I à V

Provenance no 3:
Règlement d'emprunt E-1501 Projet 2 085 22-300-00-711 - Reconstruction, réfection et resurfaçage de diverses rues résidentielles et industrielles (programme annuel) et trottoirs afférent

Projet 2 095 22-300-00-711 - Reconstruction de trottoirs (programme annuel).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

To authorize an expense for the amount of \$35,000 for laboratory services for the year 2015, which includes, as needed, all accessory costs;

To award to SOLMATECH INC. the contract (C-2015-22) to undertake these works with the unit prices submitted, for the total amount of \$33,584.20 (taxes included), in accordance with the tendering documents; and

To charge the expenses associated with this contract as follows:

Source 1:
Operating Budget 2015

Appropriation:
02-310-00-419 - "Honoraires professionnels - autres "

Source 2:
Loan by-Law E-1403

Appropriation:
Project 2 124 22-300-00-711 - "Reconstruction du chemin Rockland – Phase I à V"

Source 3:
Loan by-Law E-1501 Project 2 085 22-300-00-711 - "Reconstruction, réfection et resurfaçage de diverses rues résidentielles et industrielles (programme annuel) et trottoirs afférent"

Project 2 095 22-300-00-711 - "Reconstruction de trottoirs (programme annuel)".

CARRIED UNANIMOUSLY

19. Prolongation du contrat pour la fourniture d'enrobés bitumineux

RÉSOLUTION N° 15-04-15

Objet : Prolongation du contrat pour la fourniture d'enrobés bitumineux

Sur proposition de la conseillère Minh-Diem Le Thi, appuyée par la conseillère Erin Kennedy, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 15 000 \$ (taxes incluses) pour la période du 1er au 31 mai 2015 pour la fourniture d'enrobés bitumineux;

D'accorder à CONSTRUCTION D.J.L. INC. le prolongement du contrat (C-2014-10) à cette fin pour la période du 1er au 31 mai 2015, au prix unitaires soumis;

D'imputer cette dépense comme suit:

RESOLUTION N° 15-04-15

Subject : Extension for supply asphalt mixes contract

It was moved by Councillor Minh-Diem Le Thi, seconded by Councillor Erin Kennedy, and resolved:

To authorize an expense for the amount of \$15,000 for the period of May 1st to May 31st 2015 for the asphalt mixes;

To award to CONSTRUCTION D.J.L. the extension of the contract (C-2014-10), for the period of May 1st to May 31st 2015, for the unit prices submitted;

To charge this expenditure as follow:

Provenance:
Budget de fonctionnement 2015;

Source:
Operating Budget 2015

Imputation:
02-321-00-625 - Matériel -Entretien des rues
15 000 \$ (taxes incluses).

Appropriation:
02-321-00-625 - "Matériel - Entretien des rues"
\$15,000 (taxes included).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

20. Renouvellement du contrat pour la gestion du parc des compteurs d'eau

RÉSOLUTION N° 15-04-16

RESOLUTION N° 15-04-16

Objet : Renouvellement du contrat pour la gestion du parc des compteurs d'eau

Subject : Renewal of the of water meter pool management contract

Sur proposition de la conseillère Erin Kennedy, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

It was moved by Councillor Erin Kennedy, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

D'autoriser une dépense de 60 500 \$ (taxes incluses) en 2015 pour la gestion du parc des compteurs d'eau, incluant tous les accessoires, le cas échéant;

To authorize an expense for the amount of \$60,500 (taxes included) in 2015 for the management of the water meter pool, which includes, as needed, all accessory costs;

D'autoriser une dépense de 74 800 \$ (taxes incluses) en 2016 pour la gestion du parc des compteurs d'eau, incluant tous les accessoires, le cas échéant;

To authorize an expense for the amount of \$74,800 (taxes included) in 2016 for the management of the water meter pool, which includes, as needed, all accessory costs;

D'accorder le renouvellement du contrat pour la « gestion du parc des compteurs d'eau » (C-2013-47) à la compagnie COMPTEURS D'EAU DU QUÉBEC à cette fin aux prix unitaires soumis, soit 128 772,50 \$ (taxes incluses) pour la deuxième et dernière année d'option, soit du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016, conformément aux documents d'appel d'offres préparés pour ce contrat;

To award the contract renewal for the «management of the water meter pool» (C-2013-47) to COMPTEURS D'EAU DU QUÉBEC to undertake these works at the unit prices submitted, for the total amount of \$128,772.50 (taxes included) for the second and last optional year, from July 1st 2015 to June 30th, 2016, in accordance to the tendering documents prepared for this contract;

D'imputer les dépenses associées à ce contrat comme suit :

To charge the expenses related to this contract as follows:

Provenance:
Budget de fonctionnement 2015 (60 500 \$)

Source:
Operating budget 2015 (\$60,500)

Budget de fonctionnement 2016 (74 800 \$)

Operating budget 2016 (\$74,800)

Imputation:
02-132-00-444 - Lectures des compteurs d'eau

Appropriation:
02-132-00-444 - « Lectures des compteurs d'eau »

02-413-00-648 - Équipements spécialisés - Compteurs.

02-413-00-648 « Équipements spécialisés - Compteurs ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

21. Fourniture et livraison de trois (3) chenillettes à trottoirs

RÉSOLUTION N° 15-04-17

Objet : Fourniture et livraison de trois (3) chenillettes à trottoirs

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 470 000 \$ (taxes incluses) pour la fourniture et livraison de trois (3) chenillettes à trottoirs, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'accorder à ÉQUIPEMENTS PLANNORD LTÉE. le contrat (C-2015-46) à cette fin, au prix forfaitaire soumis, soit 466 699,74 \$ (taxes incluses), le tout conformément aux documents d'appel d'offres;

D'imputer les dépenses associées à ce contrat comme suit:

Provenance:
Réserve financière véhicules lourds

Imputation:
Projet: 1 035 - Remplacement de 3 chenillettes à trottoirs nos. 405, 406 et 451

Compte budgétaire: 22-300-00-751.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 15-04-17

Subject : Supply and delivery of three (3) sidewalk tracked vehicles

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To authorize an expense of \$ 470,000 (taxes included) for the supply and delivery of three (3) sidewalk tracked vehicles, which included, as needed, all accessory costs;

To award to ÉQUIPEMENTS PLANNORD LTÉE. the contract (C-2015-46) for that purpose, for the lump sum price submitted of \$ 466,699.74 (taxes included), all in accordance with the tender documents;

To charge the expenses related to this contract as follows;

Sources:
Heavy vehicle financial reserve

Appropriation:
Project: 1 035 - "Remplacement de 3 chenillettes à trottoirs nos. 405, 406 et 451"

Compte budgétaire: 22-300-00-751.

CARRIED UNANIMOUSLY

22. Fourniture et livraison de un (1) camion 10 roues avec benne basculante 4 saisons

RÉSOLUTION N° 15-04-18

Objet : Fourniture et livraison de un (1) camion 10 roues avec benne basculante 4 saisons

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 225 200 \$ (taxes incluses) pour la fourniture et la livraison de un (1) camion 10 roues avec benne basculante 4 saisons, incluant certains équipements (harnais pour chasse-neige et lame chasse-neige) comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

RESOLUTION N° 15-04-18

Subject : Supply and delivery of one (1) 10 wheel truck with a 4 season box

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To authorize an expense for the amount of \$225,200 (taxes included) for the supply and delivery of one (1) 10 wheel truck with a 4 season box, including various equipments (snow blade and blade gears), which includes, as needed, all accessory costs;

D'accorder à la compagnie GLOBOCAM MONTRÉAL INC. le contrat (C-2015-48) à cette fin, au prix forfaitaire soumis, soit 221 254,44 \$ (taxes incluses), net de la valeur d'échange accordée, conformément aux documents de soumission;

D'autoriser la cession du camion 6 roues, sans boîte, no 551, marque International, modèle 4900, année 1991, no de série 1HTSDZ7RXXMH324606 à la compagnie GLOBOCAM MONTRÉAL INC. pour une valeur de 2 299,50 \$ (taxes incluses);

D'imputer cette dépense comme suit :

Provenance:
Réserve financière véhicules lourds

Imputation:
Projet : 1 025 - Remplacement d'un camion 6 roues no. 661 par un 10 roues

Compte budgétaire : 22-300-00-742.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

To award to GLOBOCAM MONTRÉAL INC. the contract (C-2015-48) to undertake these works, for the lump sum price of \$221,254.44 (taxes included), excluding the accepted trade-in value, in accordance with the tendering documents;

To authorize the transfer of 6-wheel truck No. 551, without box, International, model 4900, year 1991, serial No. 1HTSDZ7RXXMH324606 to the company GLOBOCAM MONTRÉAL INC. for the value of \$ 2,299.50 (taxes included);

To charge this expenditure as follows:

Source:
Heavy vehicle financial reserve

Appropriation:
Project: 1 025 - "Remplacement d'un camion 6 roues no. 661 par un 10 roues"

Budget account: 22-300-00-742.

CARRIED UNANIMOUSLY

23. Fourniture et livraison d'un (1) rouleau compacteur

RÉSOLUTION N° 15-04-19

Objet : Fourniture et livraison d'un (1) rouleau compacteur

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 48 606,83 \$ (taxes incluses) pour la fourniture et livraison d'un (1) rouleau compacteur vibrant tandem articulé, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'accorder à ÉQUIPEMENTS FBS INC. le contrat (C-2015-40) à cette fin, au prix forfaitaire soumis, soit 46 718,83 \$ (taxes incluses) net de la valeur d'échange accordée, le tout conformément aux documents d'appel d'offres;

D'autoriser la cession du rouleau compacteur, no 615, marque Benford, modèle TV1200, année 1996, no de série : SLBTLP00ET01CC003 à la compagnie ÉQUIPEMENTS FBS INC. pour une valeur de 1 888 \$ (taxes incluses);

D'imputer les dépenses associées à ce contrat comme suit:

Provenance:
Réserve financière véhicules lourds

RESOLUTION N° 15-04-19

Subject : Supply and delivery of one (1) double drum

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To authorize an expense of \$48,606.83 (taxes included) for the supply and delivery of one (1) double drum articulated vibrating roller, which included, as needed, all accessory costs;

To award to ÉQUIPEMENTS FBS INC. the contract (C-2015-40) for that purpose, for the lump sum price submitted of \$46,718.83 (taxes included) excluding the accepted trade-in value, all in accordance with the tender documents;

To authorize the transfer of roller compactor, No. 615, Benford brand, TV1200 model, 1996, serial number: SLBTLP00ET01CC003 to the company ÉQUIPEMENTS FBS INC. for the value of \$1,888 (taxes included);

To charge the expenses related to this contract as follows;

Sources:
Heavy vehicle financial reserve

Imputation:
Projet: 1 105 - Achat d'un rouleau d'asphalte
n° 615

Compte budgétaire: 22-300-00-751.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Appropriation:
Project: 1 105 - "Achat d'un rouleau d'asphalte
n° 615"

Budget account: 22-300-00-751.

CARRIED UNANIMOUSLY

24. Scellement de fissures - dalle de béton - aréna

RÉSOLUTION N° 15-04-20

**Objet : Scellement de fissures - dalle de
béton - aréna**

Sur proposition du conseiller Joseph Daoura,
appuyée par le conseiller Daniel Robert, il est
résolu :

D'autoriser une dépense de 30 000 \$ (taxes
incluses) pour le scellement de fissures au
niveau de la dalle de béton réfrigérante de
l'aréna, comprenant tous les frais accessoires;

D'accorder à la compagnie CONSTRUCTION
CONCRETE LTÉE. le contrat (C-2015-53) à
cette fin, au prix forfaitaire soumis, soit 28 456,31
\$ (taxes incluses), conformément aux documents
de soumission;

D'imputer cette dépense comme suit :

Provenance: Budget de fonctionnement 2015

Imputation:
Compte budgétaire : 02-731-01-522 - Entretien et
réparations - Bâtiments et terrains.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 15-04-20

**Subject : Fissures sealing - Concrete slab –
Arena**

It was moved by Councillor Joseph Daoura,
seconded by Councillor Daniel Robert, and
resolved:

To authorize an expense for the amount of
\$30,000 (taxes included) for the fissures sealing
on the concrete slab at the arena, which includes,
as needed, all accessory costs;

To award to CONSTRUCTION CONCRETE
LTÉE. the contract (C-2015-53) to undertake
these works, for the lump sum price of
\$28,456.31 (taxes included), in accordance with
the tendering documents;

To charge this expenditure as follows:

Source: Operating budget 2015

Appropriation:
Budget account: 02-731-01-522 - "Entretien et
réparations - Bâtiments et terrains".

CARRIED UNANIMOUSLY

**25. Rejeter les soumissions reçues pour le remplacement du revêtement de plancher - Salle
d'exercice # 1 - Centre des Loisirs**

RÉSOLUTION N° 15-04-21

**Objet : Rejeter les soumissions reçues pour
le remplacement du revêtement de plancher -
Salle d'exercice # 1 - Centre des Loisirs**

Sur proposition du conseiller Joseph Daoura,
appuyée par le conseiller Daniel Robert, il est
résolu :

De rejeter les soumissions reçues pour le
remplacement du revêtement de plancher - Salle
d'exercice # 1 - Centre des Loisirs (Contrat C-
2015-10-B).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 15-04-21

**Subject : Reject the tenders received for the
replacement of the floor surface - Exercise
room # 1 - Recreational Center**

It was moved by Councillor Joseph Daoura,
seconded by Councillor Daniel Robert, and
resolved:

To reject the tenders received for the
replacement of the floor surface - Exercise room
1 - Recreational Center (Contract C-2015-10-
B).

CARRIED UNANIMOUSLY

26. Entretien des systèmes de ventilation-climatisation et des systèmes de chauffage

RÉSOLUTION N° 15-04-22

Objet : Entretien des systèmes de ventilation-climatisation et des systèmes de chauffage

Sur proposition du conseiller Joseph Daoura, appuyée par le conseiller Daniel Robert, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 75 580 \$ en 2015 pour les travaux d'entretien des systèmes de ventilation-climatisation et des systèmes de chauffage à eau chaude et à vapeur pour les bâtisses municipales, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'autoriser une dépense de 37 791 \$ en 2016 pour les travaux d'entretien des systèmes de ventilation-climatisation et des systèmes de chauffage à eau chaude et à vapeur pour les bâtisses municipales, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'accorder à NÉVÉ RÉFRIGÉRATION INC. le contrat (C-2015-52) à cette fin aux prix forfaitaires et unitaires soumis, jusqu'à concurrence de 113 371 \$ (taxes incluses), avec option de renouvellement au gré de la Ville pour les années 2016-2017 et 2017-2018, conformément aux documents d'appel d'offres;

D'imputer les dépenses associées à ce contrat comme suit :

Provenance :
Budget de fonctionnement 2015 (75 580 \$)

Provenance :
Budget de fonctionnement 2016 (37 791 \$) Les crédits requis à cette fin seront maintenus dans l'enveloppe budgétaire de la Ville

Imputation :
02-385-00-522 - Entretien et réparations - Bâtiments et terrains.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 15-04-22

Subject : Maintenance of ventilation-air conditioning systems and heating systems

It was moved by Councillor Joseph Daoura, seconded by Councillor Daniel Robert, and resolved:

To authorize an expense for the amount of \$75 580 in 2015 to execute the contract for the maintenance of ventilation-air conditioning systems and hot water and steam heating systems for municipal buildings, which includes, as needed, all accessory costs;

To authorize an expense for the amount of \$ 37 791 in 2016 to execute the contract for the maintenance of ventilation-air conditioning systems and hot water and steam heating systems for municipal buildings, which includes, as needed, all accessory costs;

To award to NÉVÉ RÉFRIGÉRATION INC. the contract (C-2015-52) renewal to undertake these works with the lump sum and unit prices submitted, up to the amount of \$113,371 (taxes included), with renewal option at the Town's discretion for years 2016-2017 and 2017-2018, all in accordance with the tendering documents; and

To charge the expenses related to this contract as follows:

Source:
Operating Budget 2015 (\$75,580)

Source:
Operating Budget 2016 (\$37,791) Credits required for this activity will be maintained in the budget, in the following manner:

Appropriation :
02-385-00-522 - "Entretien et réparations - Bâtiments et terrains ".

CARRIED UNANIMOUSLY

27. Renouvellement du contrat pour travaux d'électricité dans divers édifices municipaux

RÉSOLUTION N° 15-04-23

Objet : Renouvellement du contrat pour travaux d'électricité dans divers édifices municipaux

Sur proposition du conseiller Joseph Daoura, appuyée par le conseiller Daniel Robert, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 28 921 \$ (taxes incluses) pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2015 pour les travaux d'électricité dans divers édifices municipaux, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'autoriser une dépense de 28 921 \$ (taxes incluses) pour la période du 1er janvier au 30 juin 2016 pour les travaux d'électricité dans divers édifices municipaux, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'accorder à MOFAX ÉLECTRIQUE LTÉE le renouvellement du contrat (C-2013-37) aux prix unitaires soumis, ajustés selon l'IPC, jusqu'à concurrence de 57 840,19 \$ (taxes incluses), pour la période comprise entre le 1er juillet 2015 et le 30 juin 2016 pour la deuxième et dernière année d'option de renouvellement de douze (12) mois, le tout conformément aux documents de soumission;

D'imputer les dépenses associées à ce contrat comme suit :

Provenance :
Budget de fonctionnement 2015 (28 921 \$)

Provenance :
Budget de fonctionnement 2016 (28 921 \$)

Les crédits requis à cette fin seront maintenus dans l'enveloppe budgétaire de la Ville

Imputation :
02-385-00-522 - Entretien et réparation – Bâtiments et terrains.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 15-04-23

Subject : Contract renewal for electrical services for various municipal buildings

It was moved by Councillor Joseph Daoura, seconded by Councillor Daniel Robert, and resolved:

To authorize an expense for the amount of \$28,921 (taxes included) for the period between July 1st, 2015 and December 31st, 2015, to execute the contract for electrical services for various municipal buildings, which includes, as needed, all accessory costs;

To authorize an expense for the amount of \$28,921 (taxes included) for the period between January 1st, 2016 and June 30th, 2016, to execute the contract for electrical services for various municipal buildings, which includes, as needed, all accessory costs;

To award the contract renewal (C-2013-37) to MOFAX ÉLECTRIQUE LTÉE at the unit prices submitted, up to the amount of \$57,840.19 (taxes included), for the period between July 1st, 2015 and June 30th, 2016, for the second and last twelve (12) month period renewal option, the whole in accordance with the tendering documents; and

To charge the expenses related to this contract as follows:

Source:
Operating Budget 2015 (\$28,921)

Source: Operating Budget 2016 (\$28,921)

Credits required for this activity will be maintained in the budget, in the following manner;

Appropriation:
02-385-00-522 - "Entretien et réparation – Bâtiments et terrains".

CARRIED UNANIMOUSLY

28. Renouvellement du contrat pour travaux de plomberie dans divers édifices municipaux

RÉSOLUTION N° 15-04-24

Objet : Renouvellement du contrat pour travaux de plomberie dans divers édifices municipaux

Sur proposition du conseiller Joseph Daoura, appuyée par le conseiller Daniel Robert, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 20 421 \$ (taxes incluses) pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2015 pour les travaux de plomberie dans divers édifices municipaux, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'autoriser une dépense de 20 421 \$ (taxes incluses) pour la période du 1er janvier au 30 juin 2016 pour les travaux de plomberie dans divers édifices municipaux, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'accorder à AV-TECH INC. le renouvellement du contrat (C-2013-38) aux prix unitaires soumis, ajustés selon l'IPC, jusqu'à concurrence de 40 841,06 \$ (taxes incluses), pour la période comprise entre le 1er juillet 2015 et le 30 juin 2016 pour la deuxième et dernière option de renouvellement de douze (12) mois, le tout conformément aux documents de soumission;

D'imputer les dépenses associées à ce contrat comme suit :

Provenance :
Budget de fonctionnement 2015 (20 421 \$)

Provenance :
Budget de fonctionnement 2016 (20 421 \$)

Les crédits requis à cette fin seront maintenus dans l'enveloppe budgétaire de la Ville

Imputation :
02-385-00-522 - Entretien et réparations – Bâtiments et terrains..

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 15-04-24

Subject : Contract renewal for plumbing services for various municipal buildings

It was moved by Councillor Joseph Daoura, seconded by Councillor Daniel Robert, and resolved:

To authorize an expense for the amount of \$20,421 (taxes included) for the period between July 1st, 2015 and December 31st, 2015, to execute the contract for plumbing services for various municipal buildings, which includes, as needed, all accessory costs;

To authorize an expense for the amount of \$20,421 (taxes included) for the period between January 1st, 2016 and June 30th, 2016, to execute the contract for plumbing services for various municipal buildings, which includes, as needed, all accessory costs;

To award the contract renewal (C-2013-38) to AV-TECH INC. at the unit prices submitted, up to the amount of \$40,841,06 (taxes included), for the period between July 1st, 2015 and June 30th, 2016, for the second and last twelve (12) month renewal option, the whole in accordance with the tendering documents; and

To charge the expenses related to this contract as follows:

Source:
Operating Budget 2015 (\$20,421)

Source:
Operating Budget 2016 (\$20,421)

Credits required for this activity will be maintained in the budget, in the following manner;

Appropriation:
02-385-00-522 - « Entretien et réparations – Bâtiments et terrains ».

CARRIED UNANIMOUSLY

29. Dérogation mineure pour l'immeuble situé au 170, avenue Simcoe

RÉSOLUTION N° 15-04-25

Objet : Dérogation mineure pour l'immeuble situé au 170, avenue Simcoe

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 170, avenue Simcoe, soit le lot 1 682 074, a soumis une demande de dérogation mineure visant à légaliser, conformément au règlement N° 1312 sur les dérogations mineure, la marge de recul arrière du solarium existant à 3.94 mètres, empiétant de 2.06 mètres dans la marge de recul arrière minimale de 6 mètres requise aujourd'hui;

ATTENDU QUE l'approbation de cette demande légalisera la marge de recul arrière non conforme du solarium existant mais ne pourra s'appliquer à toute construction subséquente;

ATTENDU QUE conformément au règlement N° 1312 sur les dérogations mineures et après mûre réflexion lors de sa séance du 27 février 2015, le Comité Consultatif d'Urbanisme a recommandé d'accepter ladite demande de dérogation mineure;

Sur proposition de la conseillère Erin Kennedy, appuyée par le conseiller Daniel Robert, il est résolu :

D'accepter, conformément au règlement N° 1312 sur les dérogations mineures, de légaliser la marge de recul arrière du bâtiment situé au 170, avenue Simcoe à 3.94 mètres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 15-04-25

Subject : Minor Variance for the property located at 170 Simcoe Avenue

WHEREAS the owner of the immovable property located at 170 Simcoe Avenue, being lot 1 682 074, has submitted an application for a minor variance to legalize, in accordance with Minor Variance By-law No. 1312, the rear setback of the existing sunroom at 3.94 meters encroaching by 2.06 meters beyond the 6 meters minimum rear setback required today;

WHEREAS the approval of this application would legalize the non-conforming rear setback of the existing sunroom structure but could not apply to any future construction;

WHEREAS in accordance with Minor Variance By-law No. 1312 and after due deliberation at its meeting held on February 27, 2015, the Planning Advisory Committee recommended that the said application for a minor variance be accepted;

It was moved by Councillor Erin Kennedy, seconded by Councillor Daniel Robert, and resolved:

To accept, under Minor Variance By-law No. 1312, to legalize the rear setback of the existing rear sunroom located at 170 Simcoe Avenue at 3.94 meters.

CARRIED UNANIMOUSLY

30. Procès-verbaux du Comité consultatif d'urbanisme

RÉSOLUTION N° 15-04-26

Objet : Procès-verbaux du Comité consultatif d'urbanisme

Sur proposition de la conseillère Erin Kennedy, appuyée par le conseiller Daniel Robert, il est résolu :

De prendre acte, conformément aux règlements N° 1314 et N°1317, des procès-verbaux des réunions du 27 mars 2015 et du 10 avril 2015 du Comité Consultatif d'Urbanisme;

D'approuver les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ayant fait l'objet d'une recommandation favorable du CCU lors de la réunion tenue le 27 mars 2015:

RESOLUTION N° 15-04-26

Subject : Planning Advisory Committee Minutes

It was moved by Councillor Erin Kennedy, seconded by Councillor Daniel Robert, and resolved:

To receive, in accordance with by-laws No.1314 and No.1317, the minutes of the March 27, 2015 and April 10, 2015 meetings of the Planning Advisory Committee;

To approve the Site Planning and Architectural Integration (PIIA) plans that have been the subject of a favorable recommendation from the CCU at its meeting held on March 27, 2015:

Plan N°1: 16, Russell pour « Modification des ouvertures dans le mur arrière »;

Plan N°3 : 5405, Paré pour « Modification de la façade – ouvertures et rajout d'escaliers intérieurs »;

Plan N°4: 8315, Devonshire pour « Affichage – enseigne commerciale appliquée »;

Plan N°5 : 5635, Ferrier pour « Affichage - enseigne commerciale appliquée »;

Plan N°7 : 5675, Royalmount pour « Rénovation extérieure (façade et entrée principale) et matériaux»;

Plan N°8 : 2240, Cambridge pour « Agrandissement dans la cour arrière »; Sous réserve : « fenêtres et métal; une couleur plus douce pour la façade principale. L'avant devrait rester plus traditionnel en termes de couleur et de modulations. Le choix du métal noir n'est approuvé que pour l'élévation arrière;

Plan N°9: 4278, Côte-de-Liesse pour « Affichage – enseigne commerciale appliquée »;

Plan N°11 : 1725, Dumfries pour « Modifications extérieures : fenêtres au grenier»;

Plan N°13 : 1861, Surrey pour « Modifications de la façade - Encadrer la porte de garage et nouvel aménagement de l'entrée avant »; Sous réserve : « un encadrement minimal (4"-6" max) en pierre naturelle plate autour de la porte du garage ou suggestion de ne pas encadrer horizontalement (linteau) mais d'insérer une traverse d'imposte jusqu'au niveau du soffite »;

Plan N°15 : 456, Fenton pour « Modification au permis émis - porte d'entrée principale (double au lieu de simple) »;

Plan N°17 : 1000, Dunkirk pour « Agrandissement avant (entrée) et rénovations intérieure et extérieure ».

D'approuver les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ayant fait l'objet d'une recommandation favorable du CCU lors de sa réunion tenue le 10 avril 2015:

Plan N°1 : 71, Dobie pour « Agrandissement au-dessus du garage »;

Plan N°2 : 1510, Rockland pour « Modification extérieure - Ouverture agrandie dans le mur pour l'insertion d'une porte patio »;

Plan N°5 : 5760, Ferrier pour « Enseigne autonome – nouvelle impression pour l'enseigne existante »;

Plan N°6 : 476, Leacross pour « Construire une nouvelle galerie en bois »; Sous réserve de : « respecter la bande verte de 5 pieds »;

Plan No.1: 16 Russell for " Modification to the rear wall openings";

Plan No.3: 5405 Paré for "Modification to the façade – openings and adding an interior stairs";

Plan No.4: 8315 Devonshire for "Signage - wall-mounted commercial sign";

Plan No.5: 5635 Ferrier for "Signage - wall-mounted commercial sign";

Plan No.7: 5675 Royalmount for "Exterior renovation (façade and front entrance) and materials";

Plan No.8: 2240 Cambridge for "Addition in the back yard"; Subject to: "windows and metal; a softer color for front facade. The front should remain more traditional in color and modulation. Choice of black metal is approved only for the rear elevation";

Plan No.9: 4278 Côte-de-Liesse for " Signage - wall-mounted commercial sign";

Plan No.11: 1725 Dumfries for "Exterior modifications: windows in the attic";

Plan No.13: 1861 Surrey for "Modifications to the façade – Framing the garage door and new landing for the front entrance";" Subject to: minimal framing in flat plain stone around the garage door 4"-6" max., or suggested no stone horizontal framing (lintel) and inserting a transom up to the soffit level";

Plan No.15: 456 Fenton for "Modification to issued permit – Front door (double instead of single) ";

Plan No.17: 1000 Dunkirk for " front addition (entrance) and interior and exterior renovations".

To approve the Site Planning and Architectural Integration (PIIA) plans that have been the subject of a favorable recommendation from the CCU at its meeting held on April 10, 2015:

Plan No.1: 71 Dobie for "Addition above the garage";

Plan No.2: 1510 Rockland for "Exterior modification – enlarge opening in the rear wall to install a patio door";

Plan No.5: 5760 Ferrier for "Post-sign – new 'branding' for the existing sign";

Plan No.6: 476 Leacross for "Building a new wooden gallery"; Subject to: "5ft green band to be respected";

Plan N°8 :163, Lockhart pour « échantillons des finis pour l'agrandissement arrière sur 2 étages »;

Plan N°10 : 360, Lethbridge pour « Rénovation extérieure - ouvertures ajoutée/modifiée et changer le déclin d'aluminium à bois de cèdre »; Sous réserve de : « en changeant tous les revêtements pour du bois, les revêtements blancs sur les pointes de toit latérales doivent être changées et doivent envelopper les angles afin de s'aligner avec la finition de pierre. Il faut créer un ensemble 'noir/gris' pour les fenêtres supérieures avec des appuis de fenêtre, tous devant s'harmoniser dans la même couleur que les fascias et les soffites. Il est suggéré de remplacer la colonne dans un style qui soit plus approprié. L'échantillon de bois le plus clair est préféré;

Plan N°11 : 1580, Norway pour « Pergola et terrasse arrière »; Les trois dessins de rampe sont approuvés. Préférence pour la présentation horizontale de la rampe;

Plan N°12: 1945, Dumfries pour « Agrandissement au 2ème étage »; Sous réserve de : marier la brique; soumettre la nouvelle et l'ancienne avant émission du permis;

Plan N°13 : 20, Highfield pour « Modification au permis – Remplacement d'un revêtement d'aluminium et réparation et ajout de la pierre »;

Plan N°14 : 50, Palmerston pour « Modification au permis – Modifier l'agrandissement à seulement un étage et terrasse »;

Plan N°15 : 591, Walpole pour « Agrandissement d'un étage vers la cour arrière et échantillons »;

Plan N°16 : 1168, Waterloo pour « Agrandissement au-dessus du garage »; Sous réserve : « ne pas encadrer les fenêtres. Vérifier la résistance thermique pour chacune des options de composition des murs »;

Plan N°17 : 141, Jasper pour « Modification extérieure – relocalisation d'une porte et d'une fenêtre »;

Plan N°19 : 175, Chester pour « Rénover la véranda arrière »;Sous réserve : « d'installer une fenêtre/imposte au-dessus de la porte, avec la forte suggestion d'ajouter des meneaux dans les fenêtres tels que ceux existant sur la maison »;

Plan N°20 : 109, Kenaston pour « Modification au permis – galerie arrière »;

Plan N°22 : 330, Stanstead pour « Modification au permis – modification des ouvertures »;

Plan N°23 : 249, Kindersley pour « Modification au permis – Finis extérieurs tout en pierre »;

Plan N°25 : Sax 3 Plymouth pour « Plans architecturaux finaux et finitions »;

Plan No.8: 163 Lockhart for "finish samples for the 2nd floor rear addition";

Plan No.10: 360 Lethbridge for "Exterior renovation – Adding/modifying openings and changing the aluminium siding to cedar wood siding"; Subject to: "must change all siding to wood, including the white siding on lateral peaks and must wrap around corner to align with stone finish. Create a black/grey grouping element for the upper windows with a sill, all to harmonize with similar color of fascia and soffits. Suggest to replace the column to a more appropriate style. The lighter wood sample is preferred";

Plan No.11: 1580 Norway for "Pergola and rear deck"; All 3 railing designs are approved but prefer horizontal cable design;

Plan No.12: 1945 Dumfries for "addition to the 2nd floor"; Subject to: "brick to match; submit new and old before issuing permit";

Plan No.13: 20 Highfield for "Modification to issued permit- Replacing the aluminium siding , repairing and adding stone";

Plan No.14: 50 Palmerston for "Modification to permit – Modifying the addition to only one storey and a deck";

Plan No.15: 591 Walpole for "One storey addition on the rear facade and samples";

Plan No.16: 1168 Waterloo for "Addition above the garage"; Subject to: "no framing around the windows. Verify thermal resistance for both wall composition options";

Plan No.17: 141 Jasper for "Exterior modification- Relocating a door and a window";

Plan No.19: 175 Chester for "Renovation of the rear veranda"; Subject to: "installing a transom window over door and strongly suggest mullions in the windows as per existing ones on the home";

Plan No.20: 109 Kenaston for "Modification to permit – rear veranda";

Plan No.22: 330 Stanstead for "Modification to permit – modification of the openings";

Plan No.23: 249 Kindersley for "Modification to permit – exterior finish all in stone";

Plan No.25: Sax 3 Plymouth for "Final architectural drawings and finishes";

De refuser les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ayant fait l'objet d'une recommandation défavorable du CCU lors de sa réunion tenue le 27 mars 2015:

Plan N°6 : 128, Jasper pour « Rénovation des façades et rajout d'un terrasse arrière »; REFUSÉ pour les raisons suivantes: « Les façades avant font partie du paysage urbain public. La maison actuelle respecte le PIIA et les modifications proposées pour le toit et la marquise sont refusées; celles-ci devraient rester dans le style traditionnel actuel de la maison »;

Plan N°18 : 83, Trenton pour « Démolition du toit : évaluation du PIIA pour convertir un toit en pente en toit plat »; REFUSÉ pour les raisons suivantes: « Le PIIA ne permet pas les toits plats pour les maisons de la Phase 2. Et le paysage urbain confirme que le toit relevé à 9 mètres, comme proposé et tel que permis, dominerait les autres maisons de la rue ».

De refuser les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ayant fait l'objet d'une recommandation défavorable du CCU lors de la suite de la réunion du 10 avril 2015:

Plan N°3 : 50, Henley pour «Modification du toit - nouvelle forme pour les pentes arrières »;REFUSÉ pour les raisons suivantes : « La configuration proposée pour le nouveau toit arrière ne s'intègre pas au semi-détaché du voisin. Il faut trouver une autre solution plus proche du dessin original ».

Vote contre: le conseiller Louis Dumont.

ADOPTÉ PAR MAJORITÉ

31. Plan municipal d'emplois pour les jeunes des centres jeunesse du Québec

RÉSOLUTION N° 15-04-27

Objet : Plan municipal d'emplois pour les jeunes des centres jeunesse du Québec

ATTENDU QUE chaque année 5 000 jeunes quittent les centres jeunesse à 18 ans et doivent faire face aux défis que pose la vie autonome;

ATTENDU QUE les jeunes des centres jeunesse aspirent à une intégration au sein de leur communauté et qu'à ce titre ils veulent y contribuer;

ATTENDU QUE les municipalités peuvent jouer un rôle important dans la transition de ces jeunes vers la vie adulte;

To refuse the Site Planning and Architectural Integration (PIIA) plans that have been the subject of an adverse recommendation of the CCU at its meeting held on March 27, 2015:

Plan No.6: 128 Jasper for "Renovation to the façades and adding a rear deck"; REFUSED for the following reasons: "Front façades are part of the public streetscape. The present home respects the PIIA and the proposed interventions of the roof and canopy are refused; the interventions should remain in the existing traditional style of the home";

Plan No.18: 83 Trenton for "Existing roof's demolition: evaluation of the PIIA to convert the sloped roof to a flat roof"; REFUSED for the following reasons: "PIIA for Phase 2 homes does not permit flat roof designs. And the streetscape confirms the proposed raising of the roof to the 9m permitted height overpowers the other homes on the street".

To refuse the Site Planning and Architectural Integration (PIIA) plans that have been the subject of an adverse recommendation of the CCU at its additional meeting of April 10, 2015:

Plan No.3: 50 Henley for "Roof's modification – new design for the rear slopes"; REFUSED for the following reasons: "The proposed new rear roof configuration does not integrate with semi-detached neighbour. Find a new solution, closer to the original design".

Votes against : Councillor Louis Dumont.

CARRIED BY MAJORITY

RESOLUTION N° 15-04-27

Subject : Municipal hiring program for the youths of the Youth centers of Quebec

WHEREAS each year 5,000 youths leave the youth centers at 18 years of age and must face life challenges by themselves;

WHEREAS the youth from the Youth Centers look forward to integrate and contribute to their communities;

WHEREAS the municipalities can play an important role in this transition from youth to adult;

ATTENDU QUE l'UMQ a mis sur pied, en 2009, un projet appelé Un pont vers demain visant une transition harmonieuse vers l'autonomie des jeunes bénéficiaires des centres jeunesse du Québec;

ATTENDU QUE ce projet reconnaît le rôle des municipalités comme agent de changement social et élève au rang des priorités la responsabilité collective de l'avenir de ces jeunes;

ATTENDU QUE l'UMQ en partenariat avec la Fondation Simple Plan et l'Association des centres jeunesse du Québec met en œuvre à partir de 2013, un plan municipal d'emplois pour les jeunes des centres jeunesse du Québec et invite les municipalités de toutes les régions du Québec à y participer;

ATTENDU QUE ce plan est une belle façon de permettre à ces jeunes de prendre contact avec le milieu municipal et le monde du travail;

ATTENDU QUE l'UMQ s'engage par ce partenariat à verser une subvention si l'embauche de ces jeunes nécessite des frais et de l'encadrement supplémentaire;

ATTENDU QUE la Ville de Mont-Royal désire joindre ce mouvement de solidarité envers les jeunes des centres jeunesse du Québec visant leur intégration harmonieuse dans la société civile en leur donnant notamment des possibilités de développer leur employabilité;

Sur proposition de la conseillère Minh-Diem Le Thi, appuyée par le conseiller Daniel Robert, il est résolu :

De signifier à l'Union des municipalités du Québec l'intérêt de la Ville de Mont-Royal pour le plan municipal d'emplois des jeunes des centres jeunesse et par conséquent, réserve un stage dans le cadre de ce programme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

32. Avis de motion du Projet de Règlement No 1380-11 modifiant le Règlement No 1380 sur la salubrité, la sécurité, la paix et l'ordre en ce qui a trait aux souffleuses à feuilles

Objet : Avis de motion du Projet de Règlement No 1380-11 modifiant le Règlement No 1380 sur la salubrité, la sécurité, la paix et l'ordre en ce qui a trait aux souffleuses à feuilles

La conseillère Erin Kennedy donne avis de motion que sera présenté pour adoption, à une séance subséquente, le projet de Règlement No 1380-11 modifiant le Règlement No 1380 sur la salubrité, la sécurité, la paix et l'ordre en ce qui a trait aux souffleuses à feuilles.

WHEREAS in 2009, UMQ put in place a project entitled A bridge towards tomorrow, targeting the youth of the Youth Centers of Quebec;

WHEREAS this project recognizes the role of the municipalities as an agent for social change and elevates the collective responsibility of the future of these youths as a priority ;

WHEREAS UMQ in partnership with the Simple Plan Foundation and the Association of Youth Centers of Quebec put together the Municipal plan for the employment of the youths from the Youth Centers of Quebec 2013, and invited the municipalities from all regions to participate;

WHEREAS this plan is an excellent way to allow these youths to reach out to the municipalities and the work force;

WHEREAS UMQ has committed to this partnership by providing a subsidy in case there are additional costs for the mentoring of these youths;

WHEREAS Mount-Royal wishes to join in solidarity of this movement towards the harmonious integration for these youths of the Youth Centers of Quebec into society and to give them the possibility to develop their work skills;

It was moved by Councillor Minh-Diem Le Thi, seconded by Councillor Daniel Robert, and resolved:

To express to UMQ the interest of the Town of Mount Royal, by reserving a work internship in the Municipal Plan for the hiring of the youths from the Youth Centers of Quebec.

CARRIED UNANIMOUSLY

Subject : Notice of motion of Draft By-law No. 1380-11 to amend By-law No. 1380 concerning sanitation, safety, peace and order with respect to leaf blowers

Councillor Erin Kennedy gave notice of motion that Draft By-law 1380-11 to amend By-Law No. 1380 concerning sanitation, safety, peace and order with respect to leaf blowers would be introduced for adoption at a future sitting.

33. **Adoption du Règlement no règlement no 1384-26 modifiant le règlement no 1384 sur la circulation et le stationnement en ce qui a trait au stationnement pour le personnel enseignant de l'école Carlyle**

RÉSOLUTION N° 15-04-28

Objet : Adoption du Règlement no règlement no 1384-26 modifiant le règlement no 1384 sur la circulation et le stationnement en ce qui a trait au stationnement pour le personnel enseignant de l'école Carlyle

ATTENDU QUE conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19), le Règlement n° 1384-26 modifiant le règlement no 1384 sur la circulation et le stationnement en ce qui a trait au stationnement pour le personnel enseignant de l'école Carlyle a été précédé d'un avis de motion donné le 23 mars 2015;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil assistant à la présente séance ont déclaré l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Sur proposition du conseiller Daniel Robert, appuyée par la conseillère Erin Kennedy, il est résolu :

D'adopter, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), le Règlement n° 1384-26 modifiant le règlement no 1384 sur la circulation et le stationnement en ce qui a trait au stationnement pour le personnel enseignant de l'école Carlyle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 15-04-28

Subject : Adoption of By-law No.1384-26 to amend Traffic and parking By-law No. 1384 with respect to parking for Carlyle School

WHEREAS in accordance with section 356 of the Cities and Towns Act (R.S.Q. Chapter C-19), By-law No. 1384-26 to amend Traffic and parking By-law No.1384 with respect to parking for Carlyle School as preceded by a notice of motion given on March 23, 2015;

WHEREAS every member of Council in attendance at the present sitting has stated having read the by-law and waives its reading;

It was moved by Councillor Daniel Robert, seconded by Councillor Erin Kennedy, and resolved:

To adopt, in accordance with Section 356 of the Cities and Towns Act (R.S.Q., Chapter C-19), By-law No.1384-26 to amend Traffic and parking By-law No. 1384 with respect to parking for Carlyle School.

CARRIED UNANIMOUSLY

34. **Adoption du Règlement no 1433 visant à lutter contre la propagation de l'agrile du frêne sur le territoire de la Ville de Mont-Royal**

RÉSOLUTION N° 15-04-29

Objet : Adoption du Règlement no 1433 visant à lutter contre la propagation de l'agrile du frêne sur le territoire de la Ville de Mont-Royal

ATTENDU QUE conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19), le Règlement n° 1433 visant à lutter contre la propagation de l'agrile du frêne sur le territoire de la Ville de Mont-Royal a été précédé d'un avis de motion donné le 23 mars 2015;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil assistant à la présente séance ont déclaré l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

RESOLUTION N° 15-04-29

Subject : Adoption of By-law No. 1433 Limiting the Propagation of the Emerald Ash Borer in the Town of Mount Royal

WHEREAS in accordance with section 356 of the Cities and Towns Act (R.S.Q. Chapter C-19), By-law No. 1433 Limiting the Propagation of the Emerald Ash Borer in the Town of Mount Royal was preceded by a notice of motion given on March 23, 2015;

WHEREAS every member of Council in attendance at the present sitting has stated having read the by-law and waives its reading;

Sur proposition du conseiller Daniel Robert, appuyée par la conseillère Erin Kennedy, il est résolu :

It was moved by Councillor Daniel Robert, seconded by Councillor Erin Kennedy, and resolved:

D'adopter, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), le Règlement n° 1433 visant à lutter contre la propagation de l'agrite du frêne sur le territoire de la Ville de Mont-Royal.

To adopt, in accordance with Section 356 of the Cities and Towns Act (R.S.Q., Chapter C-19), By-law No. 1433 Limiting the Propagation of the Emerald Ash Borer in the Town of Mount Royal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

35. Avis de motion du Projet de règlement no 1340-5 modifiant le Règlement no 1340 sur la gestion et la protection des chats et des chiens en ce qui a trait à la stérilisation et à la vente des animaux

Objet : Avis de motion du Projet de règlement no 1340-5 modifiant le Règlement no 1340 sur la gestion et la protection des chats et des chiens en ce qui a trait à la stérilisation et à la vente des animaux

Subject : Notice of motion of Draft By-law No. 1340-5 to amend By-law No. 1340 concerning the management and protection of cats and dogs with respect to the sterilization and sale of animals

La conseillère Erin Kennedy donne avis de motion que sera présenté pour adoption, à une séance subséquente, le projet de Règlement no 1340-5 modifiant le Règlement no 1340 sur la gestion et la protection des chats et des chiens en ce qui a trait à la stérilisation et à la vente des animaux.

Councillor Erin Kennedy gave notice of motion that Draft By-la No. 1340-5 to amend By-law No. 1340 concerning the management and protection of cats and dogs with respect to the sterilization and sale of animals would be introduced for adoption at a future sitting.

36. Rapport sur les décisions prises par le conseil d'agglomération

Objet : Rapport sur les décisions prises par le conseil d'agglomération

Subject : Report on Decisions rendered by the Agglomeration Council

Le marie Philippe Roy fait rapport des décisions prises lors des dernières séances du conseil d'agglomération.

Mayor Philippe Roy reported decisions taken at the Agglomeration's Council meetings.

37. Orientations du conseil au conseil d'agglomération

RÉSOLUTION N° 15-04-30

Objet : Orientations du conseil au conseil d'agglomération

ATTENDU QUE le maire de la Ville doit exposer la position qu'il entend prendre sur les sujets inscrits à l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 30 avril 2015 et discuter de celle-ci avec les autres membres présents afin d'adopter une résolution établissant l'orientation du conseil conformément à l'article 61 (2o) de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (L.R.Q., chapitre E-20.001);

Sur proposition de la conseillère Minh-Diem Le Thi, appuyée par le conseiller Daniel Robert, il est résolu :

De mandater le maire, ou son représentant, à assister à la réunion ordinaire du Conseil d'agglomération du 30 avril 2015 afin de prendre toutes les décisions qu'il jugera appropriées sur les dossiers présentés lors de cette réunion et énumérés à l'ordre du jour ci-annexé pour faire partie intégrante de la présente résolution, en se basant sur l'information présentée lors de la réunion et ce dans les meilleurs intérêts de Ville de Mont-Royal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 15-04-30

Subject : Orientations of Council at the Agglomeration Council meeting

WHEREAS the Mayor must set out the position that he intends to take on the matters on the agenda of the April 30, 2015 regular sitting of the Urban Agglomeration Council and discuss that position with the other members present in order to adopt a resolution establishing the council's stance in accordance with section 61 (2°) of an Act Respecting the Exercise of Certain Municipal Powers in Certain Urban Agglomerations (R.S.Q., chapter E-20.001);

It was moved by Councillor Minh-Diem Le Thi, seconded by Councillor Daniel Robert, and resolved:

To authorize the Mayor, or his representative, to attend the Agglomeration Council Regular sitting on the April 30, 2015 and to make any decisions he deems appropriate regarding the matters presented at this meeting and described in the attached agenda forming an integral part thereof based on the information presented during the meeting and in the best interests of the Town of Mount Royal.

CARRIED UNANIMOUSLY

38. Affaires diverses

Les membres du conseil informent les personnes présentes de sujets et d'événements passés ou à venir.

39. Période de questions du public

Le maire Philippe Roy ouvre la période de questions à 21 h 16 et 12 citoyens s'adressent au conseil. La période de questions se termine à 21 h 44.

40. **Levée de la séance**

RÉSOLUTION N° 15-04-31

Objet : Levée de la séance

ATTENDU QUE tous les sujets de l'ordre du jour sont épuisés;

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par le conseiller Daniel Robert, il est résolu :

De lever la séance à 21 h 44.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le maire,

(s) Philippe Roy

Philippe Roy

RESOLUTION NO. 15-04-31

Subject: Closing of Meeting

WHEREAS all subjects on the Agenda are exhausted;

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Daniel Robert, and resolved:

To close meeting at 21:44.

CARRIED UNANIMOUSLY

Le greffier,

(s) Alexandre Verdy

Alexandre Verdy